

Accord cadre des prestations d'ingénierie d'appui aux territoires – Lot 11

**Appui à la préfiguration d'un projet de tiers-lieu**

**pour la commune de Cros-la-Tartière (63)**



# Appui à la préfiguration d'un projet de tiers-lieu pour la commune de Cros-la-Tartière (63)

## La problématique

- La commune de Cros-la-Tartière (180 habitants) située sur le plateau de l'Artense à l'extrême Sud-Ouest du département du Puy-de-Dôme, se compose d'un petit centre-bourg et d'une trentaine de hameaux. Intégrée à la Communauté de communes Dômes Sancy Artense (27 communes et 13 000 habitants), la commune également adhérente au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.
- L'économie locale, principalement agricole, s'accompagne d'un développement touristique sur des aspects nature et *outdoor*. L'aménagement d'une aire de camping-car est également envisagé. **L'offre commerciale se limite à un unique café, dont la fermeture prochaine est programmée** et à quelques commerces ambulants.
- La fermeture du café « historique » du village préoccupe, il était l'un des derniers espaces de convivialité et d'échange pour les habitants. Depuis 2025, il profitait de l'appui du GIP Café Culture pour accueillir des spectacles et des concerts. La commune souhaite maintenir cet espace et le transformer, pour assurer l'existence d'un espace convivial pour les habitants du bourg.
- La commune veut examiner la possibilité de créer un tiers-lieu en agréant les fonctions de convivialité déjà existantes du café avec d'autres activités, notamment en lien avec le tissu associatif préexistant sur la commune qui travaille sur les questions des énergies (présence d'une ferme solaire) et de l'agriculture (présence d'une serre maraîchère).
- La commune envisage le rachat du café (fonds de commerce et bâti) sans que cela doive se traduire par le départ de la propriétaire actuelle qui habite l'étage au-dessus du café.

Clients	<ul style="list-style-type: none"><li>Cros-la-Tartière</li><li>ANCT</li></ul>
Année et budget	2025

## Notre action

### Phase 1 : Diagnostic de l'apport d'un tiers-lieu pour le territoire

- Nous avons accompagné la commune et ses acteurs dans la définition d'une offre de services en tenant compte des dynamiques collectives et des besoins et manques du territoire.
- Cette phase d'analyse a été l'occasion de réaliser une visite de terrain, des analyses statistiques et documentaires, plusieurs interviews d'acteurs et des ateliers participatifs.

### Phase 2 : Etude de faisabilité du projet de tiers-lieu

- Nous avons analysé les possibilités de piloter et de développer les différentes fonctions et initiatives envisagées (café, animation culturelle, ateliers, etc.), de voir comment les mettre en synergie sous un même dispositif polyvalent de type tiers-lieu, de pré-identifier un ou des porteurs possibles, ainsi que des modèles de fonctionnement et de financement.
- Des scénarios de structuration ont été proposés, présentant différentes modalités juridiques, économiques et financières.

